

# Plan d'actions annuel 2026

Janvier 2026



## SOMMAIRE

Plan d'actions annuel 2026 .....	1
Introduction.....	3
<b>Gouvernance</b> .....	3
État de conformité du périmètre d'action .....	3
Moyens humains et Budget alloués.....	4
<b>Ressources humaines</b> .....	4
<b>Formation</b> .....	4
<b>Budget</b> .....	4
Actions planifiées sur 2026.....	5
Version du document .....	7

## Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont la Banque Populaire du Sud exploitant également les marques Banque Dupuy, De Parseval, Banque Marze et Crédit Maritime.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de la Banque Populaire du Sud concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

## Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

## État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de la Banque Populaire du Sud couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

- Grand public : 5 sites et applications
- Clients particuliers : 0 sites et applications
- Collaborateurs : 139 sites et applications

Soit un total de 144 services numériques.

## **Moyens humains et Budget alloués**

### **Ressources humaines**

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de la Banque Populaire du Sud, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de la Banque Populaire du Sud seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

### **Formation**

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques la Banque Populaire du Sud s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

- Sensibilisation à l'accessibilité numérique
- Compréhension des enjeux de l'accessibilité numérique dans la conduite de projet
- Conception et design accessible
- Rédaction et publication de contenus web accessibles
- Rédaction et publication de documents bureautiques accessibles
- Formation dédiée au référent accessibilité numérique

L'ensemble des collaborateurs de la Banque Populaire du Sud sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

### **Budget**

L'enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation des actions planifiées dans le présent plan annuel 2026 est estimée à 79 000 €.

## Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, la Banque Populaire du Sud a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité/Responsables application concernés	T2 2026	En cours	
Gouvernance	Mise en place d'un formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité numérique.	Référent accessibilité local/Responsables application concernés	01/01/2026	Réalisé	Selon les sites, les utilisateurs pourront adresser leur réclamation en complétant un formulaire ou en écrivant un courriel.
Mise en accessibilité	Test/Déploiement des processus cibles et du kit d'outils pour l'accessibilité « by design » des projets numériques.	Référent accessibilité local/Responsables application concernés	31/12/2026	À faire	Les développeurs vont être formés pour designer accessible et intégrer l'accessibilité numérique dès la phase de conception. La charte Neo3 du groupe BPCE intègre déjà l'accessibilité numérique.
Mise en accessibilité	Prise en compte de l'accessibilité « by design » pour le projet.	Référent accessibilité local/Responsable application concerné	31/12/2026	À faire	La charte Neo3 du groupe BPCE intègre déjà l'accessibilité numérique. En complément, les développeurs vont être formés pour designer accessible et intégrer l'accessibilité numérique dès la phase de conception.
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA de 5 sites.	Référent accessibilité local/Responsable application concerné	31/12/2026	À faire	Les sites, à destination du grand public, seront audités en priorité.
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique de 5 sites et amélioration de leur l'accessibilité numérique.	Référent accessibilité local/Équipe projet compétente	31/12/2026	À faire	Les sites audités feront l'objet de remédiation pour assurer un niveau de conformité partielle au RGAA de 50%.
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local/Service achats	T1 2026	En cours	Intégration d'une clause accessibilité numérique dans nos contrats. Intégration des critères dans notre process achats.

Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	Référents accessibilité/RH	01/01/2026	Réalisé	Les formations seront planifiées sur l'année 2026 pour un public ciblé : Référent accessibilité, Référent handicap, Développement informatique, Ressources Humaines, Communication, Marketing.
Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année	Référents accessibilité/RH	T4 2026	À faire	
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2027	Référents accessibilité/RH	T4 2026	À faire	
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2027	Référent accessibilité local/Direction/Équipes projets numériques	T4 2026	À faire	

## Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	01/01/2026	